

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
1 à 12 pages..... 200 F 16 à 28 pages..... 600 F 32 à 44 pages..... 1 000 F 48 à 60 pages..... 1 500 F - Plus de 60 pages..... 2 000 F	- TOGO..... 20 000 F - AFRIQUE..... 28 000 F - HORS AFRIQUE..... 40 000 F	- Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F - Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions)..... 20 000 F - Avis d'immatriculations..... 10 000 F - Certification du JO..... 500 F
<i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé, Tsévié, Kévé, Aného, Vogan et Afagnan.

GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 06045 déposée le 30/11/22. M. LABARI Essoham, profession : conservateur national de la propriété foncière, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 82a 82ca, situé à KARA, connu sous le nom de LMA POUDE, Préfecture de KOZAH et borné au Nord par la police, au Sud par UPRONA, à l'Est par CIMTOGO et la route nationale n° 1 et à l'Ouest par l'emprise de la rivière PANG.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'Institut National de Formation et de Perfectionnement Professionnels et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 75359 déposée le 29/03/21. Mme MARCOS Akouavi épouse DOVLO, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 88ca, situé à AFLAO AKATO VIEPE, connu sous le nom de VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété DAKPAHOUN ADIMADO, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par une rue de 16m et à l'Ouest par la propriété KLELO AHADJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition n° 86830 déposée le 22/09/21. Mme GANDI Zireha profession : COORDINATRICE demeurant à SOKODE et domiciliée à KPANGALAM. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 44ca situé à AKEPE Connu sous le nom de AKEPEDO Préfecture de Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité SOGLO, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93007, déposée le 16/12/21. Mme AMORIN Eugénie Yvette, profession : Revendeuse demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 60ca, situé à AGOENYIVE connu sous le nom de FIOVE, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots N° 346 et 356, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16, 18 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 93183 déposée le 17/12/21. M. KOMOSSI Essokazi, profession : Fonctionnaire de Police demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 78ca, situé à Mission Tové connu sous le nom de Tové, Préfecture du Zio et borné au Nord et Sud par des rues non dénommées de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la Collectivité ADZAKPASU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94073 déposée le 31/12/21. M. AMEGAH Kwassi Anumu Polycarpe, profession : Directeur Administratif et Financier, demeurant à LOME et domicilié à HOUNTIGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de ZOGBEPIME, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité KPOTIMA GBEDIPE, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 94074 déposée le 31/12/21. M. ATOHOUN Atasse Kossi, profession : retraité, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 43ca, situé à AKEPE, connu sous le nom de ZOGBEPIME, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité KPOTIMA GBEDIPE, au Sud et à l'Est par la collectivité AZIADZEGBE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95522 déposée le 25/01/22. Mme KUASSI Kpede Kossiwa, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à BE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de AGODOME, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KENNYA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95532 déposée le 25/01/22. M. KAMAN Mondobozi LELEN, profession : ENSEIGNANT demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 43ca, situé à MISSION TOVE connu sous le nom de APESSITO, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TETEKPO Wotodjo, à l'Est par l'intersection entre des rues de 16 et 20m et à l'Ouest par la collectivité KOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95540 déposée le 25/01/22. M. ADHIRIKAH Moukaramé, profession : COMPTABLE demeurant et domicilié à ATAKPAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AGOE SANGUERA connu sous le nom de SANGUERA, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEKPE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95549 déposée le 25/01/22. M. FIADONOU William Mensah, profession : PASTEUR demeurant à LOME et domicilié à AGOE ASSIYEYE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 79a 41ca, situé à KOUVE connu sous le nom de KPOMADI, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AYISSOU KOKOU EWE, au Sud par les propriétés GAVO BEDE et SOULEY AKAMBI, à l'Est par les propriétés KLOMEGAH KOMI et FIATY KOSSI et à l'Ouest par la propriété GAVO BEDI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à l'EGLISE DU SEIGNEUR BROTHERHOOD PROVINCE DU TOGO et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95574 déposée le 26/01/22. M. SEGBEDJI Atasse Kossi, profession : COMPTABLE demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07ha 76a 82ca, situé à KEVE connu sous le nom de ANYRON, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBEKO et la propriété MENSAH Kokou, au Sud par la propriété GOBA, à l'Est par le fleuve ZIO et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95589 déposée le 26/01/22. M. ZOGBESSOU Hounkponou, profession : CUISINIER demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ABOBO connu sous le nom de KOGLON, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOUESSEY Kouami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95413 déposée le 24/01/22. M. MENSAH AKUELE, sans profession demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 38ca, situé à Agbodrafo connu sous le nom de Agbata Lanzo, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO Togouna et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95440 déposée le 24/01/22. M. AGBOGAN Komlan, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Bè Kpota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 45ca, situé à Bè Kpota connu sous le nom de Anfamé, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Est par le lot 1938B et à l'Ouest par le lot 1937.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95442 déposée le 24/01/22. M. ADANI Komlan Baninle, profession : Inspecteur Central demeurant à Kara et domicilié à Bohou. Majeur on interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 28ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Tsivé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété LAWSON-GODOMETO Boévi Nicolas et au Sud par la route ANYAVE-ADETIKOPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95449 déposée le 24/01/22. Mme TAIROU C.B. Wofia A. Abla épouse AKPOVY, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 07ca, situé à Séwatsrikopé connu sous le nom de Kpémé Lom-Nava, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la Voie Ferrée Lomé-Aného de 50m, au Sud par une rue de 10m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FOEVI Kadévi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95626 déposée le 26/01/22. M. YELE Kodzo, profession : GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 28ca, situé à DAVIE-ASSOME connu sous le nom de AGBLEKPOE, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADIKO, au Sud par la collectivité ADIKO et une rue en projet de 18m et à l'Ouest par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95875 déposée le 31/01/22. M. BINESSI Kodjo Ayekpo, profession : Inspecteur demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Kitidjan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Kpoté, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété GAVO, au Sud et à l'Est par des rues en projet de 14m, à l'Ouest par une rue en projet de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95881 déposée le 31/01/22. M. EKEINHOR Komlan Dagbegnon, profession : Déclarant en Douanes demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 34a 92ca, situé à Kévé connu sous le nom de Yometchin, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété EZO, VOMADI, BRONI, au Sud par la propriété NUGBO, à l'Est par la route Lomé Yometchin de 30m, et à l'Ouest par la propriété TEGUE et la propriété ZIKPI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95718 déposée le 27/01/22. M. TEPE Atta- Kuma Kokutse Bable, profession : Ingénieur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 01a 65ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Adétikopé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par la collectivité AGBE et la collectivité ETSINO, au Sud par la collectivité AMENOU Hayibo, à l'Est par la collectivité AGBE et à l'Ouest par la propriété Ali.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95720 déposée le 27/01/22. M. TCHAGBELEOU Bassaro, profession : Caissière demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Tsévié connu sous le nom de Mission-Tové, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AMEGNRAN et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95727 déposée le 27/01/22. M. AGBAVON Komi Agbéko, profession : Ingénieur Agro-Economiste demeurant à Lomé et domicilié à Bè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à Togblékopé connu sous le nom de Dikame, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété Mr GBEMOU Kokou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95728 déposée le 27/01/22. M. ASSAGANDO Ismael, profession : Employé de Société demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 27ca, situé à Zanguera connu sous le nom de Atigan Kopé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEAMENOU et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95778 déposée le 28/01/22. Mme ZIGAH Abléwa, profession : MENAGERE demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à AFLAO GAKLI connu sous le nom de AMADAHOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par respectivement les lots N° 705, 706 et 716 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95965 déposée le 01/02/22. M. TIASSOU Tete Djimedo, profession : Chargé de Programme demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 52ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Kpodji, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZUMA et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 95968 déposée le 01/02/22. Mme ADJOUAN Akossiwoa épse KOKU EKPON, sans profession demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 22ca, situé à Sanguera connu sous le nom de Konhé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALLAH et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96067 déposée le 02/02/22. M. AHOKPE KOMLANVI Enam, profession : Contrôleur demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Gbodjome connu sous le nom de Dévikinmé, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOU-GANA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96071 déposée le 02/02/22. M. ASSAGBA Kokou Jules, profession : Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 30ca, situé à Baguida connu sous le nom de Hodan Kopé, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot 841, au Sud par une rue de 30m, à l'Est par le lot 844 et à l'Ouest par le lot 842A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96072 déposée le 02/02/22. Mme KONLANI Minkiname, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoé Assiyé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adoglové, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété PARBEY Kangnivi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96090 déposée le 02/02/22. M. KPETONKU Komla Dodzi, profession : Gestionnaire Comptable demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 91ca, situé à Wli centre connu sous le nom de Apedome, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété EDEVE Afi, AU Sud par la collectivité KPETONKOU, à l'Est par la collectivité ADEKPLO et à l'Ouest par la collectivité KERTO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96103 déposée le 02/02/22. M. OURO-AGOUDA Zakari, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 69a 31ca, situé à ATTITOGON AVOUTOKPA connu sous le nom de ATCHATIDOME, Préfecture de Bas-Mono et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud par la propriété AGBEMADOKPONOU Abila M.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96104 déposée le 02/02/22. M. OURO-AGOUDA Zakari, profession : RETRAITE demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 64a 38ca, situé à KOUTIME connu sous le nom de DJEKOTOE, Préfecture de Vo et borné au Nord la propriété KOULALODJI, au Sud par la route DJEKOTOE ZOOTI GLOPE de 20m, à l'Est par la propriété NIVON Koffi Gaston et à l'Ouest par la propriété HLOMASSI-ADIGO et AGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96110 déposée le 02/02/22. Mme EKUE Ayoko Esther, profession : COIFFEUSE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aneho connu sous le nom de AGBATA, Préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété ATTIVON, à l'Est par une rue existante de 16m, à l'Ouest une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96111 déposée le 02/02/22. Mme AGBOLOSSOU Afi Essinam, profession : REVENDEUSE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Djagble connu sous le nom de Yohonou, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Coll. DJAMLAN et HOUMALI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96157 déposée le 03/02/22. M. et Mme APALOO Kodjovi Apezuke et GEDU Afiwa Ahoefa épouse APALOO, profession : Directeur de Société demeurant à Lomé et domiciliés à Bè. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 74ca, situé à Davié connu sous le nom de Atoeve Assome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOPEGNO Kossiwa et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96183 déposée le 03/02/22. M. BALIGNA Danka, profession : Officier des FAT demeurant à Adétikopé et domicilié à Kpotavé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Kpotavé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ZANDJI-DJITSI, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJINEKOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96184 déposée le 03/02/22. Mme BEGUEDOU Donga, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéy. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Légbassito connu sous le nom de Agossito, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité FIADEVI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96253 déposée le 04/02/22. M. SEWA-DOVI Dotéh Messan, profession : Revendeuse demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Forever. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Gbama-Hlan, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété YOVO ADABLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96270 déposée le 04/02/22. Mme MOUSSARA-SALFOU Mariama, profession : Chef Section demeurant à Lomé et domiciliée à Totsi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Klémé Tokonou, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHIALE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96275 déposée le 04/02/22. Mme GBEBLEWU Lolowu Mansah, profession : Comptable demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 34ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Klémé Tokonou, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AVOYI et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96276 déposée le 04/02/22. M. AVOUSSEY Kokou Sedeamedji, profession : Mécanicien demeurant à Lomé et domicilié à Baguida. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à Baguida connu sous le nom de Tamany, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ZANKPE et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96283 déposée le 04/02/22. M. MESSAN Kodjo, profession : Revendeur demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aflao Sagbado connu sous le nom de Djigbé, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGAN et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96284 déposée le 04/02/22. M. DJINADOU Djamio, profession : Revendeur demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 23ca, situé à Sagbado connu sous le nom de Agotime, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la Route Lankouvi –Sagbado de 24m, au Sud par une rue de 12m, à l'Est par la propriété SEMEKONAWO AYA OVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96288 déposée le 04/02/22. Mme KADJALOUA Somie, profession : Enseignante demeurant à Davié Amla et domiciliée à Davié Amla. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié connu sous le nom de Amlan Dévimé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété POUSESSE et au Sud par une rue de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96310 déposée le 04/02/22. M. AMOUSSOU Yawovi Sewodo, profession : Médecin demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 43ca, situé à Dalave connu sous le nom de Adoglove, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud par la propriété VIDJRAKU, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96345 déposée le 07/02/22. Mme AGBEMEFA Gnaleossi épouse KPONSOU, profession : Employée de Bureau demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Afagnan Gbleta connu sous le nom de Mawoussi Ametogan Kopé, Préfecture de Bas-Mono et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMEHAME et à l'Ouest par une rue de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96352 déposée le 07/02/22. Mme GBE-TCHI Afiwa, profession : PERPOSEE AU BENEFICIAIRE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SAGBADO connu sous le nom de APEDOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO Menssanh et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96362 déposée le 07/02/22. M. DOTSEY Kowotevi Enyonam, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à BE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 71a 64ca, situé à TSEVIE connu sous le nom de LILI-KOPE, Préfecture du Zio et borné au Nord par la collectivité YAO Sika, au Sud par la collectivité PITTA, à l'Est par la collectivité KOMI KOKOROKO et à l'Ouest par une rivière.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96363 déposée le 07/02/22. M. DOTSEY Kowotevi Enyonam, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à BE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME ATTIEGOU connu sous le nom de ATTIEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 118Bis, 115 et 117 et à l'Est par le premier passage des bœufs de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96380 déposée le 07/02/22. M. TCHALIM Tchaa, profession : PLOMBIER demeurant à LOME et domicilié à AGOE SOGBOSSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOENYEVE SOGBOSSITO connu sous le nom de SOGBOSSITO, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFIDEGNON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96381 déposée le 07/02/22. Mme FARARA Essossimna, profession : COMPTABLE GESTIONNAIRE demeurant à LOME et domicilié à AGOE DALIKO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 97ca, situé à BADJA BAGBEGAN connu sous le nom de DKPLALA, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété KOVE et AHIALONHO, au Sud par la propriété SOKPOR, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96382 déposée le 07/02/22. M. DOE Koku Kumotu Karl, profession : Médecin demeurant à LOME et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 50ca, situé à BADJA connu sous le nom de DOKPLALA, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par deux rue non dénommées de 14m, à l'Ouest par une rue existante de 16m et à l'Est par la propriété AHIALOHO Komlan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96392 déposée le 07/02/22. M. ADONKO Komla, profession : DIRECTEUR demeurant à SENEGAL et domicilié à DAKAR. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 71ca, situé à AFLAO SEGBEGAN connu sous le nom de SEGBEGAN, Préfecture du Golfe et borné : SURFACE A : au Nord et à l'Est par la propriété des héritiers LATEY, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune. SURFACE B : au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété NOUMEDON Kossigan et à l'Est par la propriété des héritiers NOUMEDON Yaovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96484 déposée le 08/02/22. M. DJADOU Komlan Mawouvi, profession : TOLIER SOUDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à TSEVIE DJAGBLE connu sous le nom de POUKEDJI, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AGBAGBA et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96486 déposée le 08/02/22. M. DJADOU Komlan Mawouvi, profession : TOLIER SOUDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à TSEVIE DJAGBLE connu sous le nom de POUKEDJI, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBAGBA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96495 déposée le 08/02/22. M. PIGNAKI Atcheki Kossi, profession : CADRE DE BANQUE demeurant à LOME et domicilié à TELESSOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 48a 83ca, situé à KOVIE connu sous le nom de BAME, Préfecture du Zio et borné : SURFACE A : au Nord et à l'Est par la propriété GBADAGO Koffi Mawuli, au Sud par une rue non dénommée de 20m et à l'Ouest par la propriété FOLYVI Amensah. SURFACE B : au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 20 et 18m, à l'Est par la collectivité KLOUTSE Gavo et à l'Ouest par la propriété FOLYVI Amensah.

Il déclare que ledit immeuble appartient à PIGNAKI Ewazam Roi Gracien, PIGNAKI Enounam Merveille et PIGNAKI Edonda-Mèwè Elie et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96514 déposée le 08/02/22. M. et Mme AWI Essotomne-Mono et GNINOU Pah épouse AWI, professions : INFORMATICIEN et MENAGERE demeurant et domiciliés à LOME. Majeurs non interdits jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 26ha 22a 72ca, situé à KEVE TOVEGAN connu sous le nom de HEKPOE, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété BLAKMEY, au Sud par les propriétés ALEKE et TOGBUI VIVIA BUAME, à l'Est par les propriétés AWI MERENA et SANLE et à l'Ouest par la propriété ATIMEKPO KODZO.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96550 déposée le 09/02/22. M. SADJO-HETSU Yawo Zikpoo, profession : INGENIEUR INFORMATICIEN demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SAGBADO APEDOKOE connu sous le nom de BALISSIME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADENYO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96588 déposée le 09/02/22. M. BOCCO Anani Anani, profession : AGENT COMMERCIAL demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à LEBE connu sous le nom de DJAGBLE KLEME, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLOUGAN Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96595 déposée le 09/02/22. M. FIFILIFI Ognandon, profession : ENSEIGNANT demeurant et domicilié à ANIE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LEGBASSITO connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGNO Koffi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96661 déposée le 10/02/22. M. AKOMEDI Sabi, profession : Gestionnaire demeurant à Atakpamé et domicilié à Atakpamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agoènyivé connu sous le nom de Légbassito, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYI Ayao et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96672 déposée le 10/02/22. M. DOUGAH Komlan Elie E, profession : Technicien Supérieur de Laboratoire demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Djablé connu sous le nom de Zovadji, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GOLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96688 déposée le 10/02/22. Mme AMEGADJIN Akouavi, profession : Revendeuse demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca, situé à BE connu sous le nom de Be Kpota, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par le lot 519A, au Sud par le Boulevard de Malfakassa de 34m et à l'Est par le lot 520.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96713 déposée le 10/02/22. Mlle AYIVOR Efoua Dometo, profession : COMPTABLE demeurant à LOME et domiciliée à AGBALEPEDO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 78ca, situé à GBODJOME connu sous le nom de TOPOU-KONDJI, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la voie ferrée LOME-ANEHO de 50m, au Sud et à l'Est par la collectivité ATTIOGBE Topou et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96721 déposée le 11/02/22. M. KPOWBIE Essosolam Pozobendo, profession : GESTIONNAIRE demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de DAGBESSITO, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété de la collectivité WOGODO et à l'Est par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96727 déposée le 11/02/22. Mme BABA Yawa M. Delali épouse TEKOU-AGBO, profession : REVENDEUSE demeurant à LOME et domiciliée à KEGUE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 11ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AGBLEKPUI, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 12m, au Sud et à l'Ouest par la propriété BADJENE Yaovi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96773 déposée le 11/02/22. Mme AMOUSSOU Ayélévi épouse DAMARLY, profession : Ménagère demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à Aveta connu sous le nom de Lowoé Sadome, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DARA Koffi et à l'Ouest par une rue en projet de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96782 déposée le 11/02/22. M. AGBOLO Sassou Komlan, profession : Comptable demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 40ca, situé à Adakpamé connu sous le nom de Kagni kopé, Préfecture du Golfe et borné au Nord et au Sud par le lot 710C, à l'Est par la rue LUMINIS de 16m et à l'Ouest par le lot 711.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96799 déposée le 11/02/22. M. KONON KPOKOU Benjamin, profession : Cinéaste Réalisateur demeurant à Lomé et domicilié à Sagbado Logote. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 25ca, situé à Akato Viépé connu sous le nom de Apéto, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété TENGUE et à l'Est par la propriété GUEGUE Agbo Michel et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96802 déposée le 11/02/22. Mme AMEDETOWOU Atsoupon, profession : MENAGERE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 05ca, situé à BE-EST KELEGOU connu sous le nom de RIVES DE ZIO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N° 1225, 1236Bis et 1235.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96803 déposée le 11/02/22. Mme AMEDETOWOU Atsoupon, profession : MENAGERE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 33ca, situé à KELEGOUGAN connu sous le nom de RIVE DE ZIO, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par respectivement les lots N°1276 et 1275B, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96827 déposée le 14/02/22. M. AWOUGBLA Koffi, profession : JURISTE demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 50ca, situé à ABOBO NYAMADZI connu sous le nom de NYAMADZI, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité LOSSOUI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96832 déposée le 14/02/22. M. DARA Koffi, profession : PASTEUR EVANGELISTE demeurant à LOME et domicilié à BE KPOTA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 81a 48ca, situé à TSEVIE-KPALI connu sous le nom de TOROME, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété KAIZER, au Sud par la propriété HOUNAKE Koffi, à l'Est par la propriété AVOGAN et à l'Ouest par la propriété FIAGNO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96837 déposée le 14/02/22. M. AMOUZOU Agbenosi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de DJIGBE TOKOIN, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ADJA AHOSSI SEDZRO, au Sud par la propriété DAGOUDO Atowanou et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96838 déposée le 14/02/22. M. AMOUZOU Agbénosi, profession : REVENDEUR demeurant à LOME et domicilié à DJAGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à DJAGBLE connu sous le nom de ZOVDJE, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DAMESSI ZONOU et au Sud par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96839 déposée le 14/02/22. Mme GANDA Tilana Moukoubira épse TCHAGBELE, profession : MENAGERE demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SANGUERA connu sous le nom de ATIEME, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par les propriétés AKATO et ADJIVON, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété ADJIVON.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96918 déposée le 14/02/22. Mme TCHABO TCHILALOU Epse GNARO, profession : SECRETAIRE D'ADMINISTRATION demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 67ca, situé à AKEPE connu sous le nom de AKEPEDO, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la Collectivité BOUAME et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96922 déposée le 14/02/22. M. IDDRISU SALIFU profession : INFORMATICIEN demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de Agodéké, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUDAVI, à l'Est et au Sud par la propriété SAVI DE TOVE T.F N° 34035 RT.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96925 déposée le 14/02/22. Mme KABOU PREENAM profession : Archiviste Documentaliste demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE connu sous le nom de Kladjeme, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TEKPE DENU, au Sud par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96928 déposée le 14/02/22. M. ANENOU NOUBOUKE profession : Directeur de Société demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 52ca, situé à KPONTO connu sous le nom de KPONTO, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété ADUEDJE Kouedjin, à l'Est par la propriété ADEGNIADJRE Kokouvi, au Sud par la propriété ANENOU TEVI, à l'Ouest par la propriété GBEBOUME Fofovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96942 déposée le 18/02/22. Mme KOUKPATI D. Ibidoun Angele, profession : Journaliste demeurant à Lomé et domiciliée à Amoutivé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 75ca, situé à Glainvié connu sous le nom de Agbalafé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TOKLO GBLOMAKOU Adzoa, à l'Est par la propriété ATTAGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96944 déposée le 18/02/22. Mme SAMBOUEBE Kinanso Bintieni, profession : Cuisinière demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Mission-Tové connu sous le nom de Adidome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AZIANYO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96955 déposée le 18/02/22. Ms AHOUISSI MENSAH KOKOU et AFANOUE WOBLASSE, profession : Retraité demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Aflao-Lankouvi connu sous le nom de Lankouvi, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOUKOU, au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96965 déposée le 18/02/22. Mme ABOLO ADJOVI KIKI épouse PRINCE DZIDZOLI, profession : Directrice de Société demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 57ca, situé à Kévé connu sous le nom de Aképédo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DORLA, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANGBA A. DOSSEH, au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96981 déposée le 18/02/22. M. et Mme TANTE OUYI et MEBA N'NANIWE épouse TANTE, professions : Infirmier d'Etat et Commerçante demeurant et domiciliés à Lomé. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Dalavé connu sous le nom de Dzomegle, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKPABLA, au Sud par une rue de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 96987 déposée le 18/02/22. Mme DOHABRA, profession : Aide-Soignante demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 34ca, situé à BAGUIDA connu sous le nom de Avépozo, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par R.A.S. DU-DE 1179 KOUdakPO, au Sud et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97001 déposée le 18/02/22. M. BAMEZON Kokou Hallevi Elom Ludovic, profession : Particulier demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Noépé connu sous le nom de Aképé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SAVIDE TOVE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97002 déposée le 18/02/22. M. BOBOZE Kpiki, profession : Retraité demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 05ca, situé à Agoényivé connu sous le nom de Ahonkpoé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOKPE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97017 déposée le 16/02/22. M. NAMATI Palabe, profession : Agent de Forêt demeurant à Badja et domicilié à Badja. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 51ca, situé à Badja connu sous le nom de Savé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété TROVO BLI Daniel, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par la Route Nationale N°05 Lomé - Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97019 déposée le 16/02/22. Mme KONGNAH Yempabe Aminatou épouse YEMBOAME, profession : Chauffeur demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 09ca, situé à Davié-Assome connu sous le nom de Dzogbévi, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGLO Koffi et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97025 déposée le 16/02/22. Mme AMEH Kokoe Amele, profession : Employée demeurant à Lomé et domiciliée à Aflao Yokoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 17a 28ca, situé à Djagblé connu sous le nom de Djigbé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOKOU Akouvi, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AZAWOSSOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 97036 déposée le 16/02/22. M. ANYAGE Koku Mensah, profession : Assistant Médical demeurant à Lomé et domicilié à Bè Pa De Souza. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 50ca, situé à Adétikopé connu sous le nom de Adétikopé, Préfecture de Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBEDJINO Aloesso et à l'Est par la propriété ANENOU Ayikouevi G.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 98009 déposée le 02/03/22. M. MONSI Koffi Dodji, profession : Informaticien demeurant à Lomé et domicilié à Bè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Attiégo connu sous le nom de Zogbédi, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJEMLEY et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 99874/GL déposée le 29/03/22. Mme AJAVON Kisse Dédé, profession : Ingénieur Génie Electrique, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOUVI, connu sous le nom de KODJI ZOGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ADZAKPA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111110/GL déposée le 20/02/23. M. BODJONA Piyabalo, profession : Magistrat, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SENYAVOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété HEDEDZI KOFFI et à l'Est par une rue existante de 14m et la propriété HEDEDZI KOFFI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111111/GL déposée le 20/02/23. M. KORONDAKOU Bawubadi, profession : Chargé des Impôts, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 18ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété HOUMEY EGBE SEVERIN, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le titre foncier n° 41716RT et à l'Ouest par la route AHONKPOE KPEDEVI-KOPE de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111112/GL déposée le 20/02/23. Mme AGODJA Essi épouse GNANDI-PIOU, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEMADO DOUDIAGBE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111113/GL déposée le 20/02/23. Mme DOVI Enyonam Makafui, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN PROTESTANT. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété MONKPOH KOKOU, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111114/GL déposée le 20/02/23. M. FOLLY Ekue Ata-Esse, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 10, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par le lot n° 11B et à l'Ouest par les lots n° 8 et 9.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111115/GL déposée le 20/02/23. M. KASSEGNE Ignédy Kossivi, profession : Electricien monteur, demeurant à AGOE et domicilié à ANOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à AGOE NYIVE DALIKO, connu sous le nom de SAKPLETO KOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud par la propriété DOGBLA AKUETE, à l'Est par la propriété ATIGLI KOSSI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111116/GL déposée le 20/02/23. M. EVEGNO Ayao, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à SANGUE et domicilié à SANGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 22ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m, au Sud par le lot n° 282C et à l'Est par le lot n° 282B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111117/GL déposée le 20/02/23. Mme GNAKADE Maguilibé, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à LOGOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété APEKE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111118/GL déposée le 20/02/23. M. EDAN Komi Apéléte, profession : Informaticien, demeurant à LOME et domicilié à AVEDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NYAMEGEBE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111119/GL déposée le 20/02/23. M. KOGNO Sittouh, profession : Agent de Sécurité, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 25ca, situé à AFLAO GAKLI AVEDJI, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 1281, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n°+ 1282 et à l'Ouest par le lot n° 1278 et 1280B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111120/GL déposée le 20/02/23. M. NYIVIH MAOUSSI Gadéhou, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 37ca, situé à LOME HEDZRANAWOE, connu sous le nom de HEDZRANAWOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 781, au Sud par le lot n° 779, à l'Est par le lot n° 780 et à l'Ouest par la route de DJAGBLE de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111121/GL déposée le 20/02/23. M. TUDZI Yao Norvigno, profession : Inspecteur Trésor, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de ADIDOGOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 718, au Sud par une rue en projet de 24m, à l'Est par le lot n° 731 et à l'Ouest par le lot n° 729.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111122/GL déposée le 20/02/23. M. TUDZI Yao Norvigno, profession : Inspecteur Trésor, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOVON BALI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111123/GL déposée le 20/02/23. M. AKAKPO Akouété Pierre, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 20ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de TOPOUKONDJI, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOPOU et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111124/GL déposée le 20/02/23. M. EBLI AKAKPO Apéléte, profession : Sociologue, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADEKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111125/GL déposée le 20/02/23. Mme AOUGAH Armandine Eliane, sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à BAGUIDA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 78ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de AVEPOZO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la voie ferrée LOME ANEHO, au Sud par le lot n° 5C et 6, à l'Est par le lot n° 7 et à l'Ouest par le lot n° 5A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111126/GL déposée le 20/02/23. M. MAKAWA Makawa-Sy, profession : Médecin, demeurant à AGOE et domicilié à ASSIGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 12ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ATIEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GOUGOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111127/GL déposée le 20/02/23. M. AMOUH Tete Sitou, profession : Médecin, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN HOPITAL. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 66ca, situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de BOBOLOE KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 20m, à l'Est par le titre foncier n° 24637RT et à l'Ouest par la propriété AGBEHOUNOU ATSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111128/GL déposée le 20/02/23. Mme DJATO-KOLANI Yedountie, profession : Retraitée, demeurant à AGOE et domiciliée à DEMAKPOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGBATA, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111129/GL déposée le 20/02/23. Mme KLOUSSE Akouvi Senam, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à GNAMASSI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 02ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété EHA KOFFI, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111130/GL déposée le 20/02/23. M. FAWI Abalo Baoubadi, sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de BOKPOKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKATO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111131/GL déposée le 20/02/23. M. FAWI Abalo Baoubadi, profession : sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 47ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AGOE-NYIVE MISSION-TOVE de 70m, au Sud par la propriété EFIO KOMLAN, à l'Est par les propriétés EFIO KOMLAN et LODJOSSOU A. MASSOGBLE EPSE DJINEKOU et à l'Ouest par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111132/GL déposée le 20/02/23. M. FAWI Abalo Baoubadi, sans profession, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 83ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété HOUMEY et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111133/GL déposée le 20/02/23. Mme FIANYO Abra épse AVEKOE, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à AMADAHOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de WESSOME, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 305C, au Sud par un passage de 06m et à l'Ouest par le lot n° 305A.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111134/GL déposée le 20/02/23. Mme MOHAMA Sabtiou Alfa Allawè, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à AGOE NYIVE CAMP FIR NORD, connu sous le nom de CAMP FIR NORD, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par le lot n° 695, à l'Est par le lot n° 694 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 20m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111135/GL déposée le 20/02/23. M. ATTISSO Gogovi Théophile, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVENOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE FIDOKPUI, connu sous le nom de FIDOKPUI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AGOUTO GBENYO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111136/GL déposée le 20/02/23. M. YENOU Daniel, profession : Commerçant, demeurant à MESSAN CONDJI et domicilié à MESSAN CONDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de ADJEGAN, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAGLA et à l'Est par une rue de 21m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111137/GL déposée le 20/02/23. Mme KOUMAI Koubouratou, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de LEGBASSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DOGLO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111138/GL déposée le 20/02/23. M. MIJIYAWAM Moutari, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à DEMAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 80ca, situé à AGOE NYIVE DEMAKPOE, connu sous le nom de DEMAKPOE ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBESSIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111139/GL déposée le 20/02/23. M. AYEKPO Agbetiafan, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à LOME AKODESSEWA, connu sous le nom de KPOTA, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 5, au Sud par le lot n° 4B, à l'Est par une rue de 12m et à l'Ouest par les lots n° 14 et 15.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111140/GL déposée le 20/02/23. M. et Mme KOUMI Kokuvi A. et TETTEH Ama épouse KOUMI, professions : Sociologue et professeur de C.E.G, demeurant à ATAHPAME et domiciliés à AGBONOU CAMPEMENT. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 02ca, situé à AFLAO KLEME, connu sous le nom de YEWEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SOWOU.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111141/GL déposée le 20/02/23. M. TOGBEMAGNIN Yawo, profession : Mainteneur, demeurant et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de TOMANYE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJENKEY KENU BERNARD et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111142/GL déposée le 20/02/23. M. KUNAKY Atavy Messan, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 30ca, situé à AGBODRAFO KPEME, connu sous le nom de GARE, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ASSIONGBON FOLLY MAWULE et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111143/GL déposée le 20/02/23. M. AGBONGO Koffi Dodzi, profession : Agent des Douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 91ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANGUERA-DJIGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété NYUIADZI, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété DEAMESSI KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111144/GL déposée le 20/02/23. M. AKANGA Atsa, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à AGOE et domicilié à ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à DAVIE, connu sous le nom de TSIKPLONOUKONDZI, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété MLAGANI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111145/GL déposée le 20/02/23. M. GANDONOU Agossou Fabrice, sans profession, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVEADOUGBA, connu sous le nom de ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATCHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111146/GL déposée le 21/02/23. Mme BOGLA Koko, profession : Accoucheuse Auxiliaire, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 20ca, situé à LEGBASSITO KOVE, connu sous le nom de DEKEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 20m, au Sud et à l'Est par la propriété APEDO et à l'Ouest par la propriété ATTIOGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111147/GL déposée le 21/02/23. M. AMETANA Kokou, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 42ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 14m chacune, au Sud par la propriété AZIAMADI YAO et à l'Est par la propriété SOSSOU KOAMIVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111148/GL déposée le 21/02/23. Mme VLOE DOMENOU Kafui Amivi épouse LAWSON, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 95ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHETO CHARLES.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111149/GL déposée le 21/02/23. M. ASSIOBOARDJAAlognon, profession : Retraité, demeurant et domicilié à AGBODAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 87ca, situé à BE CENTRE, connu sous le nom de TOKOIN N'KAFUI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 10m, au Sud et à l'Ouest par des lots non n°tés et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111150/GL déposée le 21/02/23. M. LAWSON Latekoue Edouard, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AFLAO YOKOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de YOKOE KOPEGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 13bis, au Sud par une rue non dénommée de 34m, à l'Est par le lot n° 100 et à l'Ouest par le lot n° 98.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111151/GL déposée le 21/02/23. Mme WEKA Abra Biamsé, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à SANGUERA KLEME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME YEWEFE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété GATSI et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111152/GL déposée le 21/02/23. Mme KODJO Prudence Sodjine, sans profession, demeurant à LOME et domiciliée à AVEPOZO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GAGBAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111153/GL déposée le 21/02/23. M. MESSIGA Kwassivi Sylvain Atase, profession : Agent de Vente, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à TSIKPLONOU KONDJI, connu sous le nom de TSIKPLONOU KONDJI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par des rues de 12m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la propriété HOUDADJE-HOSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111154/GL déposée le 21/02/23. M. MESSIGA Kwassivi Sylvain Atase, profession : Agent de Vente, demeurant à LOME et domicilié à NYEKONAKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOME ZOGBE, connu sous le nom de AGOME ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDADJE ADJEVI HOSE et au Sud par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111155/GL déposée le 21/02/23. M. AKAKPO Kossi-Mawuko, profession : Mécanicien, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA AFIADENYIGBA, connu sous le nom de AZIADOME-KOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ALATO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111156/GL déposée le 21/02/23. M. AKPONDEOU SAYI Dagnon, profession : Employé de Société, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 54ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété KINGSLEY AGUZEY et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111157/GL déposée le 21/02/23. M. AKPONDEOU SAYI Dagnon, profession : Employé de Société, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 35ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLDZEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GOMADO EBO, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111158/GL déposée le 21/02/23. M. HAMZE Essoham, profession : Chef d'Exploitation, demeurant à LOME et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à AFLAO TOKONOU, connu sous le nom de TOKONOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété KLOUVI ZOUMAGBE, au Sud par une rue de 14m et à l'Est par la propriété KOKU ATIKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111159/GL déposée le 21/02/23. M. SALIFOU Pini, profession : Officier des FAT, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à SANGUERA LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVDZEN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBONGLI, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111160/GL déposée le 21/02/23. M. ELENEKOU Amevi, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBELIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVLA KOKOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111161/GL déposée le 21/02/23. M. OWOUSSI Koadjovi, profession : Directeur d'Entreprise, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme de deux polygones irréguliers d'une contenance totale de 29a 94ca, situé à SANGUERA ATIEME, connu sous le nom de KPONSE-KOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné :

PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKAKPO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

PARCELLE B : au Nord par une rue non dénommée de 28m, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111162/GL déposée le 21/02/23. M. DOEVI Doessan Koffi, profession : Maçon Ouvrier de Bâtiment, demeurant et domicilié à AGOVOUDOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 68ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de AGOVOUDOU, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la propriété DJISSO KOFFI, à l'Est par la propriété GBEASSOR et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111163/GL déposée le 21/02/23. M. EZA Yaovi, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à KPOGAN et domicilié à DEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAGUE, connu sous le nom de DAGUE, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU ADDON DANIEL.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111164/GL déposée le 21/02/23. M. AMAVIE Hayiterson Messan, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à AGBODRAFO DAGUE, connu sous le nom de MODJI, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATUNUVI et à l'Est par la route nationale n° 2 LOME - ANEHO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111165/GL déposée le 21/02/23. Mme SOUKOU Afi Mawudéka, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AHIAANTODJI KOAMI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111166/GL déposée le 21/02/23. M. JOHNSON Kouassi Ampah, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à LOME et domicilié à SITO AEROPORT. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 42ca, situé à LOME ATTIEGOU, connu sous le nom de RIVES DU ZIO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 431, au Sud par le lot n° 427, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 428.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111167/GL déposée le 21/02/23. M. et Mme BATOSSI Mewelon et AKUE Tchotchovi, professions : Ingénieur Electronicien et Sage-Femme d'Etat, demeurant à LOME et domiciliés à BE KPEHENOU. Majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de KPOGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la réquisition n° 50443, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BAKAR et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111168/GL déposée le 21/02/23. M. AFANOU Kokouda, profession : Ingénieur Agronome, demeurant à LOME et domicilié à ATTIEGOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 13ca, situé à ATTIEGOU, connu sous le nom de ATTIEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 274 et 275, au Sud par le lot n° 279, à l'Est par le lot n° 277 et à l'Ouest par une rue existante de 14m et le lot n° 278A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111169/GL déposée le 21/02/23. Mme FIAGBE Holali Lébéné, profession : Secrétaire, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN SEMINAIRE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 21ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de DEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une ruelle de 06m, au Sud et à l'Est par la propriété HADETA et à l'Ouest par la propriété AGBODJENKPE KOKOUTSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111170/GL déposée le 21/02/23. Mme PEDANOU Akofa Sika Afi, profession : Comptable, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de ANYAVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité DEKPO, à l'Est et à l'Ouest respectivement par des rues de 18 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111171/GL déposée le 21/02/23. M. LAWSON Laté, profession : Topographe, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI ANYIGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAKE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111172/GL déposée le 21/02/23. M. DORKENOU Yao Mawuenyega, profession : Retraité, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 54ca, situé à ADETIKOPÉ, connu sous le nom de KPLOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIKAKA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111173/GL déposée le 21/02/23. M. YAWO Komi, profession : ingénieur forestier, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DIKPOR et au Sud par une ligne de la moyenne tension.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111174/GL déposée le 21/02/23. M. EKPEVI Komlan Avemenyo, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant à LOME et domicilié à ZOPOMAHE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 21ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de SANYRAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité WINOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111175/GL déposée le 22/02/23. M. DUHO Kodzo Agbeko, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété ABOTSI E. A. W., au Sud et à l'Est par la propriété WOTI ADRAKI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111176/GL déposée le 22/02/23. Mme ADJOYI Ayawovi épouse DOSSA, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOTSI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AMOGBLOGNANAN et au Sud par la route AKATO SEGBE DOUANE de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111177/GL déposée le 22/02/23. M. AGBESSI Kossivi-Messa A, profession : Evangéliste, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LOME TOKOIN KELEGOU, connu sous le nom de KELEGOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud par le lot n° 1429, à l'Est par les lots n° 1442 et 1442bis et à l'Ouest par le lot n° 1440.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111178/GL déposée le 22/02/23. M. DJIKPOR Kossivi Oswald O, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 84ca, situé à LOME KPOGAN, connu sous le nom de KPOGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par la propriété YOVO GOVING, au Sud et à l'Est par la propriété HONKOU et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111179/GL déposée le 22/02/23. M. ACOLATSE Kokou Bébi, profession : Officier Supérieur des FAT, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 27ca, situé à ADOUGBA, connu sous le nom de TOGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 553 et 554A, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Est par le lot n° 556.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111180/GL déposée le 22/02/23. M. TOUKPE Soedodan, profession : Electronicien, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de KPOGAN AGBETSIKO, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA et au Sud par la voie ferrée LOME ANEHO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111181/GL déposée le 22/02/23. M. ALOKPA Koffi Mawuli, profession : Tâcheron, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZANGLO et à l'Est par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111182/GL déposée le 22/02/23. M. AMETITTOVI Kangni, profession : Ingénieur Eaux et Forêts, demeurant à AFAGNAN et domicilié à NEGLEKPOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 51ca, situé à LEGBASSITO AHONKPE, connu sous le nom de ZOGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété TESSOU DOE GLIGBE et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111183/GL déposée le 22/02/23. Mme KOGLO Akouvi Akofa, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 30ca, situé à AGOE NYIVE SOGBOSSITO, connu sous le nom de SOGBOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGBO AMEYOVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111184/GL déposée le 22/02/23. M. WALA Kperkouma, profession : Professeur d'Université, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 19ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de ATIEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AZIADJIPE MAWUKO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111185/GL déposée le 22/02/23. M. LOGOSSOU Adjewoda, profession : Etudiant, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 60ca, situé à AFLAO SAGBADO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111186/GL déposée le 22/02/23. M. AMETEPE Weledji Koffi, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à LOME et domicilié à BE KLIKAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 65ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de KLEME-AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADEPOHA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111187/GL déposée le 22/02/23. Mme KENOU Senou N. Rosalie épouse YESSIFOU, profession : Retraitée, demeurant à LOME et domiciliée à SITO AEROPORT. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 47ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété KOUDAHE YAYI, au Sud par une rue non dénommée de 12m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SIAGADA KODJO G.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111188/GL déposée le 22/02/23. Mme AMANA Nèmè, profession : Revendeuse, demeurant à AGOE et domiciliée à ADETIKOPE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ATSANVEDO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DJOKPE et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111189/GL déposée le 22/02/23. M. FOLLY Folly Noughémiva, sans profession, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111190/GL déposée le 22/02/23. M. EGBARE René Stanley, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à VAKPOSSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 02ca, situé à AGOE NYIVE VAKPOSSITO, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 662, au Sud par la route VAKPOSSITO AGOE NYIVE de 20m, à l'Est par le lot n° 664 et à l'Ouest par le lot n° 660 et 663A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111191/GL déposée le 22/02/23. M. BOWOLO Cohen, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à FIDOKPUI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 04ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de TONOUKOUTI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AVOGNON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à feu ATOUGA DJAGBA Yaba et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111192/GL déposée le 22/02/23. M. NOMEDJI Koffi Amegbo, profession : Economiste, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME WONYOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété GON KOFFI ADODO, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111193/GL déposée le 22/02/23. M. FOLLY Folly Nougbémiwa, sans profession, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de AGOTIME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété SALLAH FOLLY KOTOKOU, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADODO YAOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111194/GL déposée le 22/02/23. M. GOYITO-MENSAH Yawo Amétéfé, profession : Mécanographe, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 16ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de DANLIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOSSIGAN et au Sud par une rue en projet de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111195/GL déposée le 22/02/23. M. KOUYOU Essobiyou, profession : Commerçant, demeurant à AGOE et domicilié à TOGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 04ca 68, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de TOGBLEKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 12m, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMOUZOU et à l'Est par la route nationale n° 1 LOME ATAKPAME de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111196/GL déposée le 22/02/23. M. JOHNSON Sébastien, profession : Frigoriste, demeurant à AGBODRAFO et domicilié à AGBODRAFO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 56ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de GOUMOU KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété LASSE et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111197/GL déposée le 22/02/23. M. KODJOVI Anani Koko, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 68ca, situé à AFLAO SAGBADO LANKOVI, connu sous le nom de ZOGBEDJI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1385 et 1386, au Sud par les lots n° 1387B et 1388B, à l'Est par le lot n° 1388B et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111198/GL déposée le 22/02/23. Mme VIDEGLAH Akouélé, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à AVEDJI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 84ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de AVOEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJIVON et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111199/GL déposée le 22/02/23. M. SALLAH Follyvi Koffi, profession : Technicien Bâtiment, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 82ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de DZIGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la route AFIADENYIGBA SANGUERA, au Sud par la collectivité SODZI, à l'Est par la propriété MIHINSO HOUNGBETO et à l'Ouest par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111200/GL déposée le 22/02/23. M. SALLAH Follyvi Koffi, profession : Technicien Bâtiment, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 13ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENYIGBAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AVOGAN et au Sud par la route AFIADENYIGBA SANGUERA de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111201/GL déposée le 22/02/23. M. SEWONOU Kossivi S. Yaveh, profession : Délégué Médical, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AGBLELIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité AVLA et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111202/GL déposée le 22/02/23. M. ALI Mouhamed-Yiro, profession : Logisticien, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 93ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 902C, au Sud et à l'Est par les lots n° 903 et 903C et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111203/GL déposée le 22/02/23. M. TOUSSAH Anani, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LOME AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de GBOMAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DEGBOE et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111204/GL déposée le 22/02/23. Mme KOTY Soiguiban Denise, profession : Etudiante, demeurant à AGOE et domiciliée à ASSIYEYE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à AGOE CACAVELI, connu sous le nom de CACAVELI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 423, au Sud par le lot n° 427, à l'Est par une rue de 50m et à l'Ouest par le lot n° 424.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à KOTY Soiguiban Denise, KOTY Pakidame C. et KOTY Bilkoe Rodrigue et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111205/GL déposée le 22/02/23. M. EZOULA AGORO Balabadi, profession : Agent des Douanes, demeurant à KEMERIDA-DOUANE et domicilié à KEMERIDA-DOUANE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZODOPE KOMLAN et ZODOPE MEDEGNA KOKOU et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111206/GL déposée le 22/02/23. M. ANAGBLA Yaovi Gabin, profession : Maçon Carreleur, demeurant à SANGUERA et domicilié à TOTA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 0a 82ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de ASSIKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BADAGBON KOKOU et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111207/GL déposée le 22/02/23. Mme ADUAYI-AKUE Adoudevi Seto, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à TOKOIN. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à ZALIVE, connu sous le nom de TOUVOR KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUVOR EFOE EKPON et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111208/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 20a 19ca, situé à AGBODAN KOPE, connu sous le nom de AGBODAN KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBOANOU, au Sud par une rue existante de 12m et à l'Ouest par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111209/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 71ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de KPESSI, Préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par la propriété DJADOU, à l'Est par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la collectivité EKPENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111210/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 71a 89ca, situé à ZALIVE, connu sous le nom de TOUVOR-KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111211/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 86ca, situé à ZALIVE, connu sous le nom de TOUVOR KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 12m chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111212/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à ZALIVE, connu sous le nom de TOUVOR-KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUVOR EFOE EKPON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111213/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 41ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de VODOUGBE, Préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété AYEBOUA AYOKO, au Sud par la route LOME ANEHO de 40m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété TCHAKLIZO AMAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111214/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 98ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de DEGBENOU, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue non dénommée de 10m, au Sud et à l'Est par la propriété ADOUAYI DOVI-AKUE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111215/GL déposée le 22/02/23. M. BARRIGAH B Dakitchè, profession : Retraité, demeurant à LOME et domicilié à AGOE ZONGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à ZALIVE, connu sous le nom de TOUVOR KOPE, Préfecture des Lacs et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 12m chacune, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété TOUVOR EFOE EKPON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111216/GL déposée le 22/02/23. Mme ASSAGBA Akouavi Sika, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à BE-KPOTA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à LOME AFLAO ADIDOGOME, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 90, au Sud par le lot n° 94, à l'Est par le lot n° 93 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111217/GL déposée le 22/02/23. M. ADJOBOVI Amouzou, sans profession, demeurant à LOME et domicilié à TOKOIN SEMINAIRE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à SAGBADO, connu sous le nom de AKATO VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété ETSI et à l'Est par une rue non dénommée de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111218/GL déposée le 22/02/23. M. TCHAKALA Mohama Sadikou, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à SOKODE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de AGBO KOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111219/GL déposée le 23/02/23. M. BRUCE NAYO Ahlonko Koffi, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KOTOKOUKONDJI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ANYAVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJAIMBA-LIMTAADJOLA W. et à l'Ouest par une route de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111220/GL déposée le 23/02/23. Mme ATAYI Ayikoélé F. L, profession : Elève, demeurant à ANEHO et domiciliée à HEMAZO. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ANEHO GLIDJI, connu sous le nom de GADJAMADJA, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ATTIGLAH TETE MASSO et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111221/GL déposée le 23/02/23. M. BINGUITCHA K N'gnam, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à DJIDJOLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à ADETIKOPE ADOGLOVI KPOTAME, connu sous le nom de GBANKUI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la collectivité KPEHO GLAMA et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111222/GL déposée le 23/02/23. Mme NAPO Nana-Sih, profession : Agent des Douanes, demeurant à AGOE et domiciliée à ZOSSIME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de NANEGBE-ZOSSIME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité EZION, au Sud par une rue de 16m et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111223/GL déposée le 23/02/23. M. PATAWOLO Madanambou, profession : Comptable Gestionnaire, demeurant à AGOE et domicilié à ATSANVE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 89ca, situé à AFLAO AKATO, connu sous le nom de DEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HADETA et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111224/GL déposée le 23/02/23. Mme KPADENOU Ayaba Edith E. épouse AKOUE, profession : Agent Commercial, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à KPOGAN AGBETIKO, connu sous le nom de AMETONOU KOPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par un passage de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIDOFAKPO et à l'Est par la route nationale n° 2.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111225/GL déposée le 23/02/23. M. AMEGANDJI Kpadenou Yaovi, profession : Attaché d'Administration, demeurant à SOKODE et domicilié à KOMAH. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 40ca, situé à BE-CENTRE, connu sous le nom de KEGUE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 20m, au Sud par une ligne de la haute tension, à l'Est par le lot n° 117 et à l'Ouest par un passage de 06m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111226/GL déposée le 23/02/23. Mme YARA-MOROU Moussoura Wekpei, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 08a 83ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de BOKPOKO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par la propriété AJANYO AHEDEDI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GATIGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111227/GL déposée le 23/02/23. Mme YARA-MOROU Moussoura Wekpei, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de DIKAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété VIKO KOKOU et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111228/GL déposée le 23/02/23. Mme CODJIA Bayi Sefako T, profession : Secrétaire Bilingue, demeurant à AGOE et domiciliée à TELESSOU. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HLIN ASSIMADOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111229/GL déposée le 23/02/23. M. KPEMOUA T. Mandjabita, profession : Conseiller en Communication, demeurant à LOME et domicilié à SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME AVEDI, connu sous le nom de TELESSOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 689A, au Sud par le lot n° 690, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 688.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111230/GL déposée le 23/02/23. M. GANKUI Kossi Abossi, profession : Fonctionnaire d'Entreprise, demeurant à LOME et domicilié à KLEME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à AFLAO SAGBADO KLEME AGOKPANOU, connu sous le nom de KLEME-DJIGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la réquisition 68548, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KPELLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111231/GL déposée le 23/02/23. M. AKUE Adoté S. Nateba, sans profession, demeurant à LOME et domicilié à HEDZRANAWOE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 46ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de KOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la collectivité AGBO DJAKPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111232/GL déposée le 23/02/23. M. DAGNON Agbeviade Kodjo, profession : Agent d'Exploitation, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 31ca, situé à SANGUERA DANGBESSITO, connu sous le nom de ZOGBETONOU, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité FOSSOU, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111233/GL déposée le 23/02/23. Mme FOLLY Sedalom Ayélé, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2021A, au Sud par le lot n° 2019B, à l'Est par les lots n° 2020 et 2022 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111234/GL déposée le 23/02/23. M. LAWSON Tevi Atator, profession : Environnementaliste, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 95ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2019A, au Sud par le lot n° 2019bis, à l'Est par le lot n° 2020 et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111235/GL déposée le 23/02/23. Mme NUVE Esi, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à KPOGAN. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété SOM AYAWOA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111236/GL déposée le 23/02/23. M. AMEGA N'TSAKPE Kokouvi, profession : particulier, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 16ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de AKATO DEME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue existante de 12m, au Sud par la propriété KOUNI, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFOLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111237/GL déposée le 23/02/23. M. TOMOUDE Koffi Mawuli, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à AKATO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO AKATO, connu sous le nom de VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SESHIE SALOMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111238/GL déposée le 23/02/23. M. SOSSOU Komlan, profession : Topographe, demeurant à LOME et domicilié à ADIDOGOME SAGBADO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SEGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété MIVESSOME et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111239/GL déposée le 23/02/23. M. KADAKAZIMA Tchao, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 03ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de SOGBOSSITO, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 235, au Sud par le lot n° 237, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par les lots n° 238 et 239.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111240/GL déposée le 23/02/23. M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien Auto, demeurant à LOME et domicilié à ATIKOUME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 55ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de APEDOKOE, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADABRA YAO, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété GBONGLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111241/GL déposée le 23/02/23. M. TETEDJE Koffi Mawuyomé, profession : Pasteur, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 08ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de FOZUI, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la collectivité KOUDAKPO, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111242/GL déposée le 23/02/23. Mme ELAVAGNON Emilie, profession : Commerçante, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à SAGBADO SEGBE, connu sous le nom de ZANVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AGBONYEMISHI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111243/GL déposée le 23/02/23. M. MENSAH Séwa Akem, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BE PA DE SOUZA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de AFIADENIGNBAN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKAM AYAO, au Sud par une voie de contournement de 80m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111244/GL déposée le 23/02/23. M. TAFU Kokou, profession : Prêtre, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 96ca, situé à LOME AFLAO AVEDI, connu sous le nom de AVEDI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 824, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est par le lot n° 826 et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111245/GL déposée le 23/02/23. Mme ZIGAH Jennifer P, profession : Commerçante, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de KLEVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 99, au Sud par le lot n° 89, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par le lot n° 90.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111246/GL déposée le 24/02/23. M. NOUMONVI Komi, profession : Attaché d'Administration, demeurant à AGOE et domicilié à LEGBASSITO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 32ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ZOVDZEN, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZIGO et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111247/GL déposée le 24/02/23. M. TCHADJOBO Ariziki-Solé Z, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2, au Sud par la route ADIDOGOME SEGBE de 30m, à l'Est par le lot n° 5 et à l'Ouest par le lot n° 1bis.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111248/GL déposée le 24/02/23. M. AYENAM Dotine, profession : sans emploi, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à AGBODRAFO SEWATSRIKOPE, connu sous le nom de GLINKONDJI, Préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GLIKOU PROTUS PATRICE FOLLY et au Sud par la route nationale n° 2 LOME ANEHO de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111249/GL déposée le 24/02/23. M. KLUTSE Ayawo, profession : Revendeur, demeurant à LOME et domicilié à KEGUE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 03ca, situé à BE TOKOIN, connu sous le nom de TAME, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 10A, au Sud par le lot n° 11B, à l'Est par la rue AGBEGNAN de 12m et à l'Ouest par des lots non numérotés.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111250/GL déposée le 24/02/23. Mme D'ALMEIDA Kokoe Nemawu épouse DOGBA, profession : Employée de Société, demeurant à AGOE et domiciliée à HOUMBI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 74ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de KPESSI, Préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par la propriété DJADOU ASSOUE, à l'Est par la propriété DJADOU ANANI et à l'Ouest par la propriété AWOU DJI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111251/GL déposée le 24/02/23. M. YEME Ayizan, profession : Professeur de Lycée, demeurant à AGOE et domicilié à FIOVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 44ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de FIOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 468, au Sud par le lot n° 473C, à l'Est par le lot n° 481 et à l'Ouest par le lot n° 472b et un passage de 10m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111252/GL déposée le 24/02/23. Mme AGBENYOWU N'pérème, profession : Médecin, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à AFLAO SEGBE KLEME, connu sous le nom de AGOKPANOU, Préfecture du Golfe et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ESSE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111253/GL déposée le 24/02/23. M. BAHUN-WILSON Tete Jahel P, profession : Employé de Société, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 18ca, situé à AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de LANKOUVI, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 2030A, au Sud par le lot n° 2032B et 2034B, à l'Est par le lot n° 2030C et 2033 et à l'Ouest par une rue de 21m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111254/GL déposée le 24/02/23. M. DOGBO Komi, profession : Géomètre, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 80ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADJAMA HERMANN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111255/GL déposée le 24/02/23. M. DOGBO Komi, profession : Géomètre, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 48ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADETIKOPE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété DJINEKOU et à l'Ouest par la propriété TONGNEVI KOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111256/GL déposée le 24/02/23. M. KOKOROKO Komlan Gildas, profession : Directeur de Société, demeurant à LOME et domicilié à KAGOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à BAGUIDA KPOGAN, connu sous le nom de AGODEKE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDEKA KOUSSINOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111257/GL déposée le 24/02/23. M. DZIVON Ayao, profession : Chauffeur, demeurant à AGOE et domicilié à HOUMBI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à DAVIE ASSOME, connu sous le nom de TSIVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DZIVON AZOSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111258/GL déposée le 24/02/23. M. ARESSIA Acheka, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à ADETIKOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de ADOGLOVE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété HALO-KEME KOSSI, au Sud par une rue de 16m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111259/GL déposée le 24/02/23. M. ARESSIA Acheka, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KLADJEME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATOKO K. ABDOULKARIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111260/GL déposée le 24/02/23. Mme NORMAN Bayi, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à BE-EST, connu sous le nom de ANFAME NORD, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 639, au Sud par la rue AMENYAH KOFFI de 14m, à l'Est par une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par le lot n° 640.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111261/GL déposée le 24/02/23. Mme NORMAN Bayi, profession : Commerçante, demeurant à AGOE et domiciliée à CACAVELI. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 61ca, situé à BE EST, connu sous le nom de ANFAME NORD, Préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par le lot n° 639 et à l'Ouest par le lot n° 636.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111262/GL déposée le 24/02/23. M. LEMOU Kogan, profession : Professeur, demeurant à AGOE et domicilié à DIKAME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de DIKAME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité HOLO-AVLA et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111263/GL déposée le 24/02/23. Mme MAJOYE OGBE Oke Georgina, profession : Ménagère, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAKPE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111264/GL déposée le 24/02/23. M. KANKOE Messan, profession : Topographe Dessinateur, demeurant à LOME et domicilié à DEVEGO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 45ca, situé à AGBODRAFO DEVIKINME, connu sous le nom de TANME, Préfecture des Lacs et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMOU-GANA et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111265/GL déposée le 24/02/23. M. LEQUESSIM B. Batani-Tom, profession : Ingénieur Génie Civil, demeurant à AGOE et domicilié à MINAMADOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à LOME AFLAO LANKOUI, connu sous le nom de ZOGBE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZAKPAATSOU et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111266/GL déposée le 24/02/23. M. SIGNAN Adjelim, profession : Enseignant Volontaire, demeurant à AGOE et domicilié à TOGBLE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 81ca, situé à AGBALEPEDOGAN, connu sous le nom de AGBALEPEDOGAN, Préfecture du Golfe et borné au Nord par les lots n° 1776B et 1777B, au Sud par les lots n° 1774 et 1775, à l'Est par la route BRETALLE KLIKAME de 34m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 18m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la société civile immobilière LEYNAN et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111267/GL déposée le 24/02/23. M. GNAVO Komlantsè G, profession : Revendeur, demeurant à AGBAVI et domicilié à AGBAVI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 07ca, situé à ANEHO, connu sous le nom de AFIADENIGNIBAN, Préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGBADESSI KOSSIVI, au Sud par la propriété COMLAN THOMAS et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111268/GL déposée le 24/02/23. Mme YEMEY Jennifer Sandy Akofa épouse LAVILLE, profession : Etudiante, demeurant à PARIS et domiciliée à PARIS. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 18a 00ca, situé à VAKPOSSITO, connu sous le nom de NANEGBE, Préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par les lots n° 8, 9 et 12, au Sud par une rue de 14m, à l'Est par un passage de 06m, et à l'Ouest par le lot n° 6.

Elle déclare que ledit immeuble appartient à YEMEY Jeffred Steve, YEMEY Jhosua Marius Edem Koffy et YEMEY Jennifer Sandy Akofa épouse LAVILLE et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111269/GL déposée le 24/02/23. M. DJIMAH-ISSIFOU Moudachirou, profession : Agent Commercial, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 69ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de DEVEGO, Préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 10A, au Sud par le lot n° 12, à l'Est par le lot n° 10C et à l'Ouest par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 111270/GL déposée le 24/02/23. M. AVEKOE Kokou Sepopo, profession : Comptable, demeurant à LOME et domicilié à AVEPOZO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AFLAO GAKLI AKATO, connu sous le nom de VIEPE, Préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ABALO YAOVI JEAN PAUL et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI